

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 20/2907

Service consulté
DIF
DJU

Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer au Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace une subvention de fonctionnement de 370 500 € pour la poursuite des missions en 2007 et d'autoriser le Président à signer la convention fixant les modalités de versement de cette aide.

Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (CEEJA) contribue au développement de l'économie haut-rhinoise et à son rayonnement au niveau international. Il a pour vocation de promouvoir et développer les relations avec le Japon. Ses activités s'articulent autour de trois pôles : l'enseignement et la recherche, l'économie et la culture.

Bilan de l'année 2006 :

L'année 2006 a été marquée par le transfert des activités du CEEJA sur le site de KIENZHEIM, en vue de le redynamiser et de permettre l'accueil d'universitaires et d'étudiants japonais, mais aussi de renforcer la coopération des universités à l'échelle du Rhin Supérieur et de l'Europe.

Au travers de ses activités liées à l'enseignement et à la recherche, le CEEJA a organisé des colloques, des stages de master, des conférences, des sessions d'études. Il a encore renforcé les liens qui l'unissent avec de nombreuses institutions et a ainsi développé des échanges avec plusieurs universités européennes.

Dans le domaine de la culture, la fréquentation des activités proposées a été particulièrement satisfaisante grâce à l'organisation de manifestations thématiques, proposant des animations variées ainsi qu'une approche à la fois ludique et pédagogique.

Dans le cadre de ses activités d'accueil, le CEEJA a organisé le séjour d'étudiants japonais sur le site de KIENZHEIM pour leur permettre de mieux comprendre la réalité de l'Europe.

Le CEEJA a également poursuivi ses publications qui sont la concrétisation matérielle et pérenne des activités de recherche du CEEJA.

Enfin, l'année 2006 a été marquée par l'ouverture au grand public de la bibliothèque, la diversification de ses activités ainsi qu'une augmentation significative de ses collections (env. 30 000 ouvrages).

Perspectives 2007

Le CEEJA souhaite encore intensifier ses activités de recherche dans le domaine des études japonaises. Il organisera des conférences et des sessions de recherche avec des chercheurs européens et japonais de haut niveau. Ces travaux feront, comme par le passé, l'objet de publications par le CEEJA. Il proposera également des stages d'immersion pour des étudiants européens en master de japonais, ainsi que des stages pour les personnes enseignant le japonais en France et attribuera des bourses de thèses à des chercheurs.

Pour développer son centre de ressources, le CEEJA accordera une attention particulière à l'acquisition de nouveaux ouvrages afin de répondre au mieux aux besoins des chercheurs européens.

Conscient de l'enjeu économique que représente le Japon pour l'Alsace, le CEEJA apportera son soutien aux entreprises japonaises installées sur le territoire alsacien et aux entreprises alsaciennes ayant des projets avec le Japon.

Le Japon étant l'un des pays du monde les plus avancés en matière de recherche et développement, le CEEJA va mener des actions dans le but de favoriser la collaboration ainsi que l'échange de savoirs et savoir-faire entre l'Alsace et le Japon.

Par ailleurs, le CEEJA hébergera régulièrement dans ses locaux de KIENZHEIM des groupes d'étudiants étrangers venus en Europe pour des séminaires, la découverte de l'Alsace, de l'Europe et de ses institutions. Par un accueil attentif et soigné, il s'attache à renforcer et développer les échanges avec ces étudiants qui sont les futurs décideurs dans leur pays d'origine.

Dans le domaine de la culture, le CEEJA poursuivra l'organisation d'événements culturels (spectacles, expositions, ...) afin de diffuser la culture japonaise en Alsace. Une meilleure connaissance du Japon et de ses coutumes est un facteur important à la création d'un terreau favorable au développement des échanges entre l'Alsace et le Japon.

Budget prévisionnel 2007

Le budget prévisionnel du CEEJA s'élève à 824 000 €, les dépenses étant détaillées par type d'activités.

Dépenses :

- Gestion courante	202 000 €
- services communs et administration générale	209 000 €
- recherche	81 000 €
- publications	54 100 €
- bibliothèque	40 500 €
- économie	19 500 €
- pôle « relations avec les partenaires japonais »	36 900 €
- culture	139 000 €
- immobilisations	<u>42 000 €</u>
TOTAL	824 000 €

Recettes :

- Conseil Régional d'Alsace	301 000 €
- Conseil Général du Haut-Rhin	378 000 €
- Seijô	104 000 €
- autres subventions	23 000 €
- recettes financières	3 000 €
- cotisations	<u>15 000 €</u>
TOTAL	824 000 €

Le Conseil Général est sollicité à hauteur de 378 000 €, soit une augmentation de 7 500 € par rapport à la subvention de 2006 qui s'élevait à 370 500 €. Le CEEJA justifie cette augmentation par rapport au taux d'inflation de 2%.

La Région Alsace est sollicitée à hauteur de 301 000 € (295 000 € en 2006).

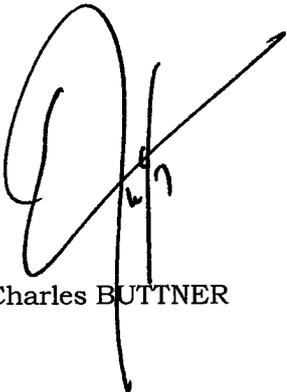
Compte tenu des résultats de l'année 2006 ainsi que des objectifs pour 2007, également au vu du développement du site de KIENZHEIM avec la perspective à terme de devenir un véritable campus international, le Conseil Général pourrait renouveler son soutien financier au CEEJA, au même niveau que celui de 2006, soit 370 500 €.

En effet, je vous rappelle l'évolution du budget de fonctionnement du CEEJA entre 2005 (235 000 €) et 2006 (370 500 €) qui a amené à une croissance rapide de la subvention affectée à cette association.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder au Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace une subvention de fonctionnement de 370 500 € pour la poursuite des missions en 2007,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61804, nature 6574, fonction 23 du budget départemental,
- de m'autoriser à signer la convention précisant les modalités de versement de la subvention départementale et jointe au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
au titre de l'année 2007
en faveur du Centre Européen
d'Etudes Japonaises d'Alsace**

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321,

Vu le Règlement Financier du Département du Haut Rhin adopté par le Conseil Général,

Vu la demande de subvention en date du 12 octobre 2006,

Entre,

Le Département du Haut-Rhin (dossier suivi par le Service Développement Economique, Enseignement Supérieur et Tourisme), sis 100, avenue d'Alsace - B.P. 20351 - 68006 Colmar cedex, représenté par le Président du Conseil Général, autorisé par une délibération du Conseil Général en date du ,

ci-après désigné "Le Département"

d'une part,

Et

Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace, sis 8, route d'Ammerschwihl - 68240 KIENZHEIM représenté par M. André KLEIN, Président,

ci-après désigné "le CEEJA"

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (CEEJA) contribue au développement de l'économie haut-rhinoise et à son rayonnement au niveau international. Il a pour vocation de promouvoir et développer les relations avec le Japon. Ses activités s'articulent autour de trois pôles : l'enseignement et la recherche, l'économie et la culture.

ARTICLE 1 : Objet

L'année 2006 a été marquée par le transfert des activités du CEEJA sur le site de KIENZHEIM, en vue de le redynamiser et de permettre l'accueil d'universitaires et d'étudiants japonais, mais aussi de renforcer la coopération des universités à l'échelle du Rhin Supérieur et de l'Europe.

Au travers de ses activités liées à l'enseignement et à la recherche, le CEEJA a multiplié l'organisation de colloques, de stages de master, de conférences, de session d'études, d'échanges intellectuels, de stages de formation tout au long de l'année 2006. Il a encore renforcé les liens qui l'unissent avec de nombreuses institutions et a ainsi développé des échanges avec les universités allemandes, suisses, belges, anglaises, italiennes, espagnoles, anglaises, hongroises.

Dans le domaine de la culture, la fréquentation des activités proposées a été particulièrement satisfaisante grâce à l'organisation de manifestations thématiques, proposant des animations variées ainsi qu'une approche à la fois ludique et pédagogique. Dans le cadre de ses activités d'accueil, le CEEJA a organisé le séjour d'étudiants japonais sur le site de KIENZHEIM pour leur permettre de mieux comprendre la réalité de l'Europe.

Le CEEJA a également poursuivi ses publications qui sont la concrétisation matérielle et pérenne des activités de recherche du CEEJA.

Enfin, l'année 2006 a été marquée par l'ouverture au grand public de la bibliothèque, la diversification de ses activités ainsi qu'une augmentation significative de ses collections (env. 30 000 ouvrages).

C'est dans ce cadre que le Département participe au fonctionnement du CEEJA au moyen du versement d'une subvention annuelle qui s'est élevée à 370 500 € en 2006.

En 2007, le CEEJA souhaite encore intensifier ses activités de recherche dans le domaine des études japonaises. Il organisera des conférences et des sessions de recherche avec des chercheurs européens et japonais de haut niveau. Ces travaux feront, comme par le passé, l'objet de publications par le CEEJA. Il proposera également des stages d'immersion pour des étudiants européens en master de japonais, ainsi que des stages pour les personnes enseignant le japonais en France et attribuera des bourses de thèses à des chercheurs.

Pour développer son centre de ressources, le CEEJA accordera une attention particulière à l'acquisition de nouveaux ouvrages afin de répondre au mieux aux besoins des chercheurs européens.

Conscient de l'enjeu économique que représente le Japon pour l'Alsace, le CEEJA apportera son soutien aux entreprises japonaises installées sur le territoire alsacien et aux entreprises alsaciennes ayant des projets avec le Japon.

Le Japon étant l'un des pays du monde les plus avancés en matière de recherche et développement, le CEEJA va mener des actions dans le but de favoriser la collaboration ainsi que l'échange de savoirs et savoir-faire entre l'Alsace et le Japon.

Par ailleurs, le CEEJA hébergera régulièrement dans ses locaux de KIENTZHEIM des groupes d'étudiants étrangers venus en Europe pour des séminaires, la découverte de l'Alsace, de l'Europe et de ses institutions. Par un accueil attentif et soigné, il s'attache à renforcer et développer les échanges avec ces étudiants qui sont les futurs décideurs dans leur pays d'origine.

Dans le domaine de la culture, le CEEJA poursuivra l'organisation d'événements culturels (spectacles, expositions, ...) afin de diffuser la culture japonaise en Alsace. Une meilleure connaissance du Japon et de ses coutumes est un facteur important à la création d'un terreau favorable au développement des échanges entre l'Alsace et le Japon. Ces différentes manifestations rencontrent d'ailleurs un franc succès auprès de la population alsacienne.

C'est ainsi que la subvention de 370 500 € accordée pour 2007 est basée sur le programme prévisionnel (joint en annexe 1) et sur le budget prévisionnel 2007 (joint en annexe 2).

ARTICLE 2 : subvention de fonctionnement

Pour l'année 2007, le Département du Haut Rhin alloue une subvention de fonctionnement de 370 500 Euros. Cette subvention doit permettre de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement général du CEEJA.

ARTICLE 3 : modalités de versement

Conformément au règlement financier du Département, l'aide sera versée comme suit :

- un acompte de 50% après signature de la convention, sous réserve de la production du budget prévisionnel de fonctionnement équilibré par le représentant légal du CEEJA,
- le solde de 50% au cours du deuxième semestre au vu de la présentation du bilan et du compte de résultat 2006 et d'un compte rendu détaillé des activités du CEEJA en 2007.

Les versements seront effectués par prélèvement sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61804, nature 6574, fonction 23 du budget départemental, et virés au compte BNP PARIBAS ALSACE FRANCHE-COMTE n°30004 00486 00010054745 88.

Le comptable assignataire est le Payeur Départemental.

ARTICLE 4 : Reddition des comptes, présentation des documents financiers

Le CEEJA s'engage à :

- a) Communiquer au Département, au plus tard le 30 juin de l'année suivant la date d'arrêt des comptes, ses bilans et comptes de résultats détaillés et de tous documents permettant de rendre compte de l'activité du dernier exercice,
- b) Tenir sa comptabilité selon les normes édictées par le plan comptable des associations et dans le respect des dispositions légales et réglementaires concernant les organismes privés subventionnés par des fonds publics,

- c) Aviser le Département de toute modification concernant ses statuts, sa présidence, ses coordonnées (postales, bancaires,...),
- d) Mentionner l'aide du Département par tout moyen approprié,
- e) Présenter le compte d'emploi de la subvention attribuée qui comportera le détail des actions entreprises, le nombre de personnes accueillies et d'une manière générale tout élément utile à l'analyse et l'évaluation de l'utilisation de la subvention octroyée pour l'année 2007,
- f) Un bilan financier détaillé de l'activité d'accueil développée sur le site de Kientzheim et les statistiques s'y rapportant pour l'année 2007.

Les modalités de versement et de contrôle des subventions se feront conformément au règlement financier du Département et, le cas échéant, aux dispositions législatives et réglementaires concernant les organismes subventionnés par des fonds publics.

Ainsi, le Département se réserve la possibilité de procéder à toute autre forme de contrôle de l'usage des fonds (sur place, avant ou après le versement de l'aide) et le CEEJA s'engage à faciliter ce contrôle.

Le respect des présentes prescriptions est impératif. A défaut, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 5 : durée

La présente convention est valable pendant toute la durée des obligations liées au versement des subventions au titre de l'exercice 2007.

La durée de validité de l'aide est de un an sur l'exercice 2007.

ARTICLE 6 : résiliation de la convention

Le Département se réserve la faculté de résilier de plein droit la présente convention sans préavis ni indemnité en cas de non respect par le CEEJA de l'une des clauses exposées ci-dessus dès lors que, dans le mois suivant la réception de la mise en demeure envoyée par le Département par lettre recommandée avec accusé de réception, le CEEJA n'aura pas pris les mesures appropriées, ou sans mise en demeure en cas de faute lourde.

La présente convention sera résiliée également de plein droit et sans indemnité en cas de changement d'objet ou d'activité, de faillite, de liquidation judiciaire, d'insolvabilité notoire ou d'impossibilité pour l'Association d'achever sa mission.

ARTICLE 7 : caducité de la convention

La présente convention sera rendue caduque par la dissolution du CEEJA.

ARTICLE 8 : remboursement des subventions

Dans les cas visés aux articles 6 et 7, le Département pourra suspendre le versement des subventions, voire l'annuler et demander le remboursement des acomptes déjà versés.

ARTICLE 9 : compétence juridictionnelle

Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du Département du Haut Rhin.

Fait en deux exemplaires

A, le

Le Président du CEEJA

Le Président du Conseil Général

André KLEIN

Charles BUTTNER

ACTIVITES du CEEJA en 2007

Le CEEJA a pour vocation de promouvoir et développer les relations avec le Japon. Pour ce faire, les activités du Ceeja s'articulent autour de plusieurs pôles : la Recherche, l'Economie et la Culture.

La Recherche

Le Ceeja est un acteur de premier plan pour la recherche dans le domaine des Etudes Japonaises. Il organise régulièrement des conférences et des sessions de recherche avec des chercheurs européens et japonais de haut niveau. Ces travaux de recherche font l'objet de publications par le Ceeja. Le Ceeja propose également des stages d'immersion pour des étudiants européens en master de japonais, ainsi que des stages pour les personnes qui enseignent le japonais en Europe. Par ailleurs, le Ceeja soutient la recherche en attribuant des bourses à des chercheurs en résidence.

Le Ceeja dispose d'un centre de ressources important rassemblant de nombreux ouvrages en langue japonaise et diverses langues européennes. Le Ceeja porte une attention particulière à l'acquisition de nouveaux ouvrages afin de répondre au mieux aux besoins des chercheurs européens.

L'Economie

Conscient de l'enjeu économique que représente le Japon pour l'Alsace, le Ceeja apporte un soutien aux entreprises japonaises installées en France ainsi qu'aux entreprises alsaciennes ayant des projets avec le Japon. Durant l'année 2007, le Ceeja souhaite renforcer son action économique en organisant notamment des conférences répondant aux attentes concrètes des entreprises. Le Japon étant l'un des pays du monde les plus avancés en matière de *Recherche&Développement*, le Ceeja va mener des actions dans le but de favoriser la collaboration ainsi que l'échange de savoirs et savoir-faire entre l'Alsace et le Japon.

A cet égard, le Ceeja est en cours de rapprochement avec « l'EU-JAPAN Center for Industrial Cooperation ».

Par ailleurs, le Ceeja héberge régulièrement dans ses locaux de Kientzheim des groupes d'étudiants étrangers venus en Europe pour des séminaires ou la découverte de l'Alsace, de l'Europe et des institutions européennes. Le Ceeja, par un accueil attentif et soigné, s'attache à renforcer et développer ces échanges avec des étudiants qui sont de futurs décideurs dans leur pays d'origine.

La Culture

Pour le grand public, le Ceeja organise en partenariat avec des institutions de premier ordre des événements culturels (spectacles, expositions...) afin de diffuser la culture japonaise en Alsace. Une meilleure connaissance du Japon et de ses coutumes participe à créer un terreau favorable au développement des échanges entre le Japon et l'Alsace.

Le Ceeja organise également des ateliers réguliers d'initiation à la culture japonaise (peinture à l'encre de Chine, calligraphie, mangas, kimono) qui rencontrent déjà un beau succès auprès du public alsacien.

CEEJA

Programme prévisionnel 2007

*Sous réserve de modification
Février 2007*

L'année 2008 marquera le 150^{ème} anniversaire du premier traité d'amitié franco-japonais. Tout au long de l'année 2007, le CEEJA va travailler en collaboration avec l'Ambassade du Japon à Paris, le Consulat Général du Japon à Strasbourg, la Fondation du Japon, la Maison de la Culture du Japon à Paris ainsi que d'autres partenaires afin de préparer des spectacles et conférences pour commémorer cet anniversaire.

Février

dimanche 11 février 2007

Conférence - dégustation sur le thé japonais
COLMAR, salle du Corps de Garde

lundi 26 février 2007

Conférence de M. Yukiji OKITA (Université Dôshisha de Kyôto)
STRASBOURG, Université Marc Bloch

du mercredi 27 février au jeudi 1^{er} mars 2007

European Spring Academy de l'université Ritsumeikan de Kyôto
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

Mars

du jeudi 8 mars au samedi 10 mars 2007

Séminaire sur la politique et la culture du Japon de l'époque contemporaine et moderne en partenariat avec *l'International Research Center for Japanese Studies (Nichibunken)*
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

du jeudi 15 mars au dimanche 18 mars 2007

Colloque sur les documents chrétiens (*kirishitan-mono*) et les échanges entre le Japon et l'Europe (époque pré-moderne) en partenariat avec l'Université Rikkyô de Tôkyô, l'Université Marc Bloch de Strasbourg et l'Inalco
KIENZHEIM, locaux du Ceeja & STRASBOURG, Université Marc Bloch

du vendredi 23 mars au jeudi 29 mars 2007

Rencontre de doctorants de l'Université de Haute Alsace (Mulhouse-Colmar) et de l'Université de Bologne (Italie)
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

Avril

du vendredi 13 avril au samedi 28 avril 2007

Exposition « Alsace et Japon : une longue histoire »
MULHOUSE, Société Industrielle

courant avril 2007

Conférence de M. Yamazaki (professeur invité à l'UMB)
COLMAR, salle du Corps de Garde

Mai

du vendredi 25 mai au vendredi 1^{er} juin 2007

Exposition « Alsace et Japon : une longue histoire »
STRASBOURG, Hôtel de la Région

du samedi 5 mai au vendredi 11 mai 2007

Stage de découverte de l'Europe pour des lycéens du groupe
scolaire Shotoku de Tôkyô
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

Juin

du vendredi 8 juin au samedi 16 juin 2007

Exposition céramiques (5 céramistes japonais)
GUEBWILLER, IEAC

juin 2007

Accueil d'une équipe de TV japonaise (Fuji Télé) à l'occasion de
l'arrivée du TGV en Alsace
STRASBOURG

Accueil de chefs d'entreprise japonais à l'occasion de l'arrivée du
TGV en Alsace

Juillet

juillet 2007

Stage pour les enseignants de japonais en Europe (2 semaines), en partenariat avec la Maison de la Culture du Japon à Paris)
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

Septembre

du vendredi 31 août au mercredi 12 septembre 2007

Concert-exposition Mayumi Ibata et WeRo
COLMAR, Corps de Garde

du mercredi 26 septembre au samedi 29 septembre 2007

Manifestation sur l'Ikebana, autour des 20 ans de « Kaden Ryû »
A confirmer ILLZACH, Espace 110

Novembre

du jeudi 15 novembre au dimanche 18 novembre 2007

Week-end Japon autour des 20 ans de l'émission de TV japonaise
« Ciel Bleu d'Alsace »
NIEDERMORSCHWIHR

novembre 2007

Stage d'immersion linguistique pour étudiants européens en japonais
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

Décembre

à confirmer décembre 2007

Exposition TAKEDA et UNGERER
COLMAR, Corps de Garde

fin d'année 2007

Session d'étude sur la littérature comparée
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

fin d'année 2007

Session d'étude sur l'art moderne et contemporain
KIENZHEIM, locaux du Ceeja

2008

Spectacle exceptionnel de Bunraku (marionnettes)
Art majeur de la culture japonaise (au même titre que le Nô ou le Kabuki)
STRASBOURG, à confirmer

CEEJA - budget prévisionnel 2007

CENTRE
EUROPÉEN
D'ÉTUDES
JAPONAISES
D'ALSACE

CEEJA

8 route d'Ammerschwahr
68240 KIENZHEIM
FRANCE

Tél +33 (0)3 89 23 16 53
Fax +33 (0)3 89 23 08 78
Email : ceeja@ceeja-japon.com
Site : www.ceeja-japon.com

EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR JAPANSTUDIEN IM ELSASS
アルザス・欧州日本学研究所
EUROPEAN CENTER FOR JAPANESE STUDIES IN ALSACE

RECETTES		824000
999 100	Sub Région Alsace	301000
999 200	Sub Département	378000
999 300	Sub Seijô	104000
999 400	Autres subventions	23000
999 500	recettes financieres	3000
999 600	Autres recettes / CNASEA	0
999 700	Cotisations	15000
DEPENSES		824000
990 000	GESTION COURANTE	202000
990B0000	Approvisionnement	30000
990C0000	Locations & charges	40000
990D0000	Assurances	6500
990E0000	Entretien et réparations	30000
990F0000	Honoraires	9000
990G0000	Documentation générale	1000
990I0000	Télécommunications et affranchissements	15000
990J0000	Impôts et taxes	20000
990K0000	Frais financiers	500
990L0000	Autres charges	50000
990 000	SERVICES COMMUNS-ADM GENERALE	209000
990A000	Frais de personnel services communs	180000
990A100	Autres frais de personnel services communs	8000
990H0000	Déplacements, missions, accueil	16000
990M0000	Communication	5000
994 000	RECHERCHE	81000
994A000	Frais de personnel recherche	25000
994A100	Autres frais de personnel	8000
994B000	Mission déplacement accueil	15000
994C	Manifestations	30000
994D000	Chercheur en résidence	3000
991 000	PUBLICATIONS	54100
991A000	Frais de personnel publications	40000
991B000	Déplacements Missions Accueil	100
991C000	Publications	14000
992 000	BIBLIOTHEQUE	40500
992A000	Frais de personnel Bibliothèque	25000
992B000	Déplacements Missions Accueil	100
992C000	Achat d'ouvrages	12000
992D000	Frais expéditions d'ouvrages	400
992E	Actions	3000
996 000	ECONOMIE	19500
996A000	Manifestations	15000
996B000	Déplacements Missions Accueil	4500
993 000	POLE RELATIONS PARTENAIRES JAPONAIS	36900
993A000	Frais de personnel PRPJ	13000
993A100	Autres frais de personnel	8000
993B000	Déplacements Missions Accueil	900
993C	Manifestations	15000
995 000	CULTURE	139000
995A000	Frais de personnel culture	68000
995A100	Autres frais de personnel	8000
995B000	Déplacements Missions Accueil	3000
995C	Manifestations	60000
998 000	IMMOBILISATIONS	42000
998 100	Informatique, bureau, logiciels	14000
998 200	Transport	16000
998 300	Mobilier	10000
998 400	Agencement installations	2000
	TOTAL	824000